



MHBOP

Siège social : Gymnase Concorde - Tel. 04 90 50 21 51

Secrétariat : Mr Mme PATIN Marcel

Les Terrasses – Bât. 12 – 102 allée des gentianes

13140 MIRAMAS – Tel. et Fax 04 90 50 27 51

Messagerie électronique : 6313036@handball-france.eu

Site Internet : <http://club.quomodo.com/miramashandball>

Adresser tous les courriers au secrétariat



Procès-verbal des assemblées générales du 27 juin 2021

1 L'assemblée générale ordinaire

Après l'émargement des présents et l'enregistrement des délégations de pouvoir, Hervé Bergues, le président, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 11 h 05 et remercie d'abord les personnes présentes, dont Mr Armand Griffon, vice-président de la Ligue de Provence Alpes Côte d'Azur de handball et Philippe Jarton président de l'Office Municipal des Sports.

Le président et la secrétaire, Christiane Patin, notent que les présents et les délégations de pouvoir totalisent 90 adhérents. Le quorum est atteint puisqu'il est stipulé dans les statuts :

- Assemblée générale ordinaire : $1 / 4$ des licenciés, $217 / 4 = 54$
- Assemblée générale extraordinaire élective : $1/3$ des licenciés, $217 / 3 = 72$

L'assemblée peut donc délibérer valablement.

Dans l'ordre :

A- Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2017. Le PV de l'AG 2020 a été largement porté à la connaissance des adhérents, sur le journal interne du club et sur son site Internet où il est resté pendant un an. Il est adopté à main levée et à l'unanimité.

B- Rapport moral du président.

● Cette saison 2020/2021 a été une période très compliquée pour tout le monde en raison de la crise sanitaire qui nous a tous affecté dans notre vie quotidienne et forcément dans la pratique de notre sport.

On peut effectivement parler de saison « blanche ». Pour les seniors, 1 mois d'activité et 2 matchs de championnat ensuite arrêt total jusqu'au 9 juin. Pour nos jeunes, aucune compétition et des reprises d'entraînements entrecoupées

Néanmoins, les jeunes ont pu s'entraîner en extérieur durant une grande partie de la saison, et nous tenons à remercier les entraîneurs qui en majorité ont assuré au moins 1 entraînement par semaine . Bien sur les conditions de la pratique du Hand Ball n'étaient pas idéales, la météo et surtout un terrain de jeu inadapté n'ont pas permis à faire progresser de façon correcte nos jeunes . Mais le club a eu le mérite de proposer cette solution, d'autres clubs voisins ne l'ont pas fait

● Cette année et celle précédente n'ont pas permis à notre commission partenariats de travailler. En effet, nous n'avons pas pu solliciter nos sponsors privés (pandémie oblige), mais fort heureusement notre municipalité a maintenu sa subvention et nous l'en remercions .

● Pour la saison prochaine, nous avons décidé de diminuer fortement le prix de la licence des mineurs : à 50 € pour les renouvellements et à 80 € pour les nouvelles licences, ceci afin d'essayer de compenser par rapport à l'année écoulée. Avec les diverses aides mises en place par l'état, le coût de la licence sera proche de zéro pour la plupart.

Les seniors eux paieront la totalité de la licence qui sera identique à la saison passée car nous n'avons pas encaissé leurs cotisations du fait de l'arrêt total de cette catégorie, tant pour les compétitions que pour les entraînements.

On espère tous que nous allons enfin reprendre de façon sereine et ainsi préparer la journée des 70 ans du club que nous avons prévu d'organiser en 2020 .

Je vous souhaite une bonne journée.

C- Présentation et vote du rapport financier 2020 : Nathalie Sibille, trésorière, donne lecture du compte de résultats de l'année 2020 :

- Le total des charges est de **81 518.37 €** soit une diminution de 80645.63 € par rapport à 2019 due pour l'essentiel à l'arrêt des compétitions pendant 6 mois :
 - Franchises de manifestations (-14 k€), arbitrage (-10 k€), Déplacements (-8 k€) équipement (-7 k€),
 - Les charges du personnel ont diminué de 27 k€ : les 2 contrats d'apprentissage ont pris fin en août 2019 et nous avons supprimé un CDII.
- Le total des produits est de **83 709.79 €**. Soit une diminution de 72501.21 € par rapport à 2019. Comme les charges, les produits ont été très impactés par la crise : les recettes des manifestations extra sportives et des stages ont été divisées par 2. L'encaissement des licences de la saison 20-21 a été suspendu en attendant l'évolution de la situation
- Au final, l'exercice présente un solde **excédentaire de 2191 €**.
- Il est précisé que tous les détails de la gestion financière sont réunis dans un dossier présenté en cours de réunion qui peut être consulté par tous les adhérents sur demande.
- **Le rapport financier 2020 est adopté à main levée et à l'unanimité.**

D- Rapport des vérificateurs aux comptes : Les vérificatrices aux comptes (Maëva Bergues et Emmanuelle Buous) se sont réunies dans le bureau du siège du club, gymnase Concorde, en présence de la trésorière de l'association, pour vérifier le livre des comptes, le journal et les différents comptes et bilans. Elles déclarent avoir eu accès à tous les documents demandés et n'avoir constaté aucune anomalie. Elles constatent la sincérité des comptes et donnent quitus.

Conformément à l'article 4.1 du règlement Intérieur qui stipule que les vérificateurs aux comptes ne peuvent pas être désignés plus de trois années consécutives, il convient de désigner deux nouveaux contrôleurs la vérification des comptes 2021. Valérie Houlier et Thomas Jouve se sont portés volontaires.

L'assemblée procède au vote, à main levée et à l'unanimité, de Valérie et Thomas comme vérificateurs aux comptes pour 2021.

E- Budget prévisionnel 2021. Le budget prévisionnel a été établi dans l'hypothèse d'une reprise normale de l'activité et des championnats dès le mois de septembre.

- Le montant des charges est de 104 900 €. Nous avons reporté les charges prévues pour les festivités des 70 ans. Les frais de personnel en été revu en légère baisse suite à l'arrêt de contrat en 2020.
- Au total, les prévisions de recettes sont de **104 900 €**, nous espérons le maintien des subventions de fonctionnement au même niveau qu'en 2020.
- La visibilité que nous avons à ce jour fait donc apparaître **un budget prévisionnel 2021 à l'équilibre.**
- Le budget prévisionnel 2018 est adopté à main levée et à l'unanimité.

F- Présentation des Rapports des Commissions (voir le contenu de chaque rapport dans les documents séparés) : Secrétariat (Christiane Patin), Partenariats (Armand Neyroz), Matériels et transport (Eric Folcher), Communication (Nathalie Parmier).

G- Intervention des invités :

- Armand Griffon, président de la Ligue de Provence Alpes Côte d'Azur (ancien joueur, puis dirigeant, arrivé à Miramas il y a 39 ans) rappelle qu'en cette période difficile la ligue peut aider les clubs et que lui-même y veillera particulièrement.

- Philippe Jarton, nouveau président de l'OMS, remercie le club pour son invitation à cette AG et pour toutes les actions que le club conduit sur notre ville.

H- Remise des récompenses pour celles et ceux qui ont contribué plus particulièrement à la bonne image du club et à son fonctionnement lors de la saison 2020-2021 :

Les entraîneurs des équipes de jeunes qui ont effectué les entraînements en extérieur durant les périodes de confinement dans des conditions difficiles : **Alain Apparicio, Valérie houlier, Yoann Chevillotte, Marine Roussel, Déborah Garcia, David Cizabuiroz, Thomas Jouve**. En signe de reconnaissance, et pour les remercier, un bon d'achat leur a été remis.

Jérôme Cerda animateur des commissions arbitrage et festivités qui met fin à ses fonctions après 6 années de dévouement pour notre club. Il reçoit deux bons d'invitation pour un repas gastronomique, pour un lui et Carole, son épouse, membre de la commission festivités. Merci pour tout ce qu'ils ont fait pour le MHBOP.

Deux dirigeantes féminines : Christiane Patin, au club depuis 1979 et inamovible secrétaire depuis 1988 et **Laurence Bergues**, responsable de la rédaction et du suivi des dossiers de demande de subventions auprès des institutions et collectivités territoriales, une charge particulièrement contraignante. Toutes les deux ont un reçu un magnifique bouquet en signe de reconnaissance.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EST CLOSE A 12 heures 15.

2 L'assemblée générale extraordinaire élective

- A 12 heures 15, Après les récompenses décernées dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire, le président, le bureau directeur et l'ensemble du Conseil d'Administration sont démissionnaires conformément aux statuts.

Armand Neyroz, en tant que doyen de l'assemblée, préside aux opérations de vote du nouveau Conseil d'Administration.

Il note que le nombre de personnes présentes et représentées (90.) est supérieur au seuil exigé par les statuts (un tiers des 217 licenciés, soit 72). Le résultat du vote fera donc force de loi.

Il indique qu'une seule liste candidate (**voir ANNEXE**) a été déposée dans les délais prescrits par les statuts.

Il pose la question à l'assemblée si un des membres présents demande un vote à bulletin secret. Personne ne se manifestant, l'élection se fait à main levée et la seule liste candidate est élue à l'unanimité.

- Après le résultat du vote, le doyen annonce que Hervé Bergues est réélu au poste de président par les nouveaux membres du Conseil d'Administration qui viennent de se réunir.

- Ce dernier fait alors une déclaration :

*« Je suis très heureux de présider à nouveau ce vénérable club qui va entamer sa **72^{ème} saison**. Pour m'aider dans cette tâche au sein du Conseil d'Administration, je serai entouré de membres déjà actifs au sein du Bureau Directeur et de personnes bien connues au club qui rejoignent le Conseil d'Administration.*

*Dans la continuité nous retrouvons : Nathalie Parmier (Commission communication), Nathalie Sibille (Trésorière) Michel Valli (Relations collectivités), Christiane Patin (Secrétariat), Marcel Patin (Correspondant du club), Stéphane Rittore (Filière féminine), Cathy Phan (commission transverse) Benjamin Parmier (Support technique et Organisation), Armand Neyroz (Conseiller aux commissions). Ajoutons que **Éric Folcher** précédemment animateur de la Commission Équipements-matériels et transport, change de casquette et passe dans la commission partenariats.*

*Trois personnes **connues depuis longue date** au sein du club rejoignent le Conseil d'Administration et accèdent au Bureau Directeur :*

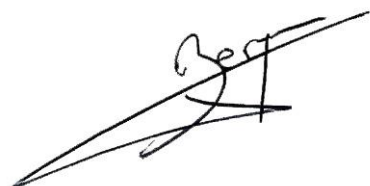
- Guillaume Neyroz, assurera le lien entre les entraîneurs et le Bureau Directeur,
- André Bergamini, sera l'animateur de la commission festivités,
- Francis Belmonte, sera l'animateur de la commission arbitrage.

Je rappelle que, à ces 14 membres élus, viendront s'ajouter, conformément aux statuts, huit membres de droit parmi les entraîneurs de la saison 2021-2022 dès que ceux-ci auront été officialisés. Le nouveau Conseil d'Administration sera alors au complet avec ses 22 membres.

Avant d'aller partager ensemble le verre de l'amitié et manger la paëlla, je souhaite à tous nos licenciés, nos partenaires et sympathisants, une bonne santé, la fin de la pandémie et de bonnes vacances pour pouvoir aborder avec succès les challenges de la future saison. »

Fait à Miramas le 27 juin 2021

Le président



Hervé Bergues

La secrétaire



Christiane Patin

ANNEXE : LISTE CANDIDATE ÉLUE

N°	Nom, Prénom	Adresse	Licence	Fonction projetée
1	BELMONTE Francis	Les Alpilles; 73 Av. Général De Gaulle.- MIRAMAS	2992	Commission Arbitrage
2	BERGAMINI André	4 rue Talabot - MIRAMAS	2188	Commission Festivités
3	BERGUES Hervé	1192 chemin de l'étang - MIRAMAS	1089	Président
4	FOLCHER Éric	Le Canalet, 4 rue des Oliviers MIRAMAS	2444	Commission Partenariats
5	NEYROZ Guillaume	144 bd Chateaubriand- Impasse Paul Claudel - MIRAMAS	3242	Relations entraîneurs - Bureau Directeur
6	NEYROZ Armand	48 rue Victor Hugo – MIRAMAS	1339	Conseiller aux commissions
7	PARMIER Benjamin	423 chemin du Moulin - MIRAMAS	2091	Support Technique et Organisation
8	PARMIER Nathalie	423 chemin du Moulin - MIRAMAS	1451	Commission Communication
9	PATIN Christiane	Les Terrases, Bât.12 – 102 allée des Gentianes - MIRAMAS	0106	Commission Administration.
10	PATIN Marcel	Les Terrases, Bât.12 – 102 allée des Gentianes - MIRAMAS	0082	Correspondant du club.
11	PHAN Cathy	4, Bd Théodore Aubanel – MIRAMAS	2774	Commission transverse
12	RITTORE Stéphane	105 chemin de Concorde - MIRAMAS	2524	Correspondant filière féminine
13	SIBILLE Nathalie	16 rue Faraman - MIRAMAS	1630	Trésorerie et comptabilité
14	VALLI Michel	47 av. Marius Chalve - MIRAMAS	1053	Relations collectivités